

Ces collectivités locales qui veulent se prémunir contre l'insécurité alimentaire

AGRICULTURE ET ALIMENTATION : DE LA TERRE À L'ASSIETTE 1 / 16

<https://www.courrierdesmaires.fr/article/ces-collectivites-locales-qui-veulent-se-premunir-contre-l-insecurite-alimentaire.53871#>

EMMA CONQUET

Publié le 16/03/2023 à 11h45

Sujets relatifs :

[Agriculture](#), [Alimentation](#), [Votre Mandat](#)

SOMMAIRE DU DOSSIER



© Adobe stock

Pénurie d'huile, de farine ou de moutarde.... La crise sanitaire et la guerre russo-ukrainienne ont mis en évidence la vulnérabilité de nos écosystèmes nourriciers. Face au risque de rupture d'approvisionnement, des élus locaux prennent les devants et se forment à la sécurité alimentaire.

En mai 2021, Bariatou (Pyrénées-Atlantiques) fut la première commune de France à inscrire le risque d'approvisionnement alimentaire dans son plan communal de sauvegarde (PCS). Une démarche prônée lors de formation « Résilience et sécurité alimentaire », financée par l'Institut supérieur des élus et animée par Stéphane Linou. Pionnier du mouvement locavore, cet ancien conseiller général de l'Aude intervient dans toute la France, pour aider les collectivités locales à renforcer leur système de production et de distribution alimentaire et à se prémunir en cas de crise.

Il part d'abord d'un constat : « L'absence de résilience provoque des troubles à l'ordre public. » En effet, la pandémie de Covid-19, ainsi que la guerre russo-ukrainienne, ont mis en évidence la dépendance de la France

vis-à-vis du commerce extérieur. La population a dû faire face à une succession de pénuries : farine, huile de tournesol, moutarde et la hausse du prix des céréales. Selon le *think tank* Utopies, le degré d'autosuffisance des cent premières aires urbaines françaises est de 2%. « Le reste vient par camion, mais que se passe-t-il en cas de problème de transport ? », questionne Stéphane Linou. « Il n'y a pas de stock dans les collectivités, nous produisons trop peu et nous devons nous fournir dans les grandes surfaces. » L'animateur imagine ensuite des scénarii de crise, tels qu'une cyberattaque, une catastrophe industrielle ou une pandémie. Aux élus de réfléchir à des solutions concrètes pour éviter une rupture d'approvisionnement.

Modifier le Plan communal de sauvegarde

Pour anticiper ces cas extrêmes, les autorités locales repartent avec plusieurs outils, associant résilience alimentaire et sécurité civile. Par exemple, les communes de Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire) et Droue-sur-Drouette (Eure-et-Loir), ont rejoint Biriadou en ajoutant le risque d'approvisionnement en eau et en produits alimentaires à leur plan communal ou intercommunal de sauvegarde. Cela se traduit par des mesures d'anticipation. « On a mis en place une réserve d'eau potable dans les restaurants collectifs, le temps que la préfecture prenne le relais », explique Guy Chapelle, maire de la commune altiligérienne de 3700 habitants.

La sécurité alimentaire est également intégrée au document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). « Les habitants sont incités à cultiver un potager et, dans la mesure du possible, à fabriquer des conserves pour passer le cap d'une semaine, si les grands magasins n'étaient plus approvisionnés », ajoute l'édile. La commune basque de Biriadou (1270 habitants) a quant à lui embauché quatre stagiaires ingénieurs agronomes pour planifier ses actions. « On a d'abord établi un diagnostic territorial en matière de restauration collective pour savoir

comment le territoire pouvait être alimenté en produits locaux », détaille Solange Demarcq-Eguigure, maire du village. « Puis on a identifié quelques terres agricoles privées et en jachère pour voir avec les propriétaires ce qu'on pourrait en faire. Notre atout est d'avoir un habitat mité avec des maisons entourées de parcelles, alors nous sensibilisons la population à la résilience vivrière familiale. »

« Permis de végétaliser »

La municipalité a déjà planté une cinquantaine de pommiers à cidres sur un terrain public et a organisé deux ateliers de greffage d'arbres fruitiers, une technique qui permet d'unir deux végétaux, afin de les multiplier. Elle souhaite également mettre en place un « permis de végétaliser » pour autoriser les Biriatuars à créer des potagers sur les talus, ronds-points et autres carrés de verdure en friche de l'espace public. De plus, un projet de forêt comestible, porté par une agricultrice de la région, devrait bientôt voir le jour.

Premier magistrat de Droue-sur-Drouette, Jean-François Buliard a lui un champ d'actions plus réduit dans sa commune « pas vraiment rurale » et proche de Paris : « Il n'y a pas de recette miracle car ça dépasse l'échelle locale. » Pour l'instant, la collectivité sensibilise les habitants en les incitant à entretenir leur jardin. Le conseil municipal voit avant tout dans la modification du PCS « une démarche militante », car la préfecture doit d'abord valider. Le maire insiste : « On veut montrer à l'Etat que c'est un risque majeur. » Pour mieux se former et informer la population, la formation se décline aussi en tandem avec Céline Basset, spécialiste du microbiote du sol.